

CCC Genève - Newsletter

Commission Contributive Citoyenne Genève, Maison des Associations, 15 Rue des Savoises, 1205 Genève
E-mail : info@cccgeneve.com - Site Internet : www.cccgeneve.com

Janvier 2020 n°2

Dans ce numéro

Edito : Vous avez dit... apolitique ?

Votations du 9 février 2020

Avenir de la grande mosquée de Genève

Groupe de lecture CCC Genève

➤ Le bébé philosophe

Adhérez à la CCC Genève

Agenda CCC Genève

Votation du 9 février 2020

Assemblée Générale CCC Genève
le 29 février 2020

Cours de formation
8 février 2020
14 et 28 mars 2020
4 et 25 avril 2020

Elections communales
Les 15 mars et 5 avril 2020



Commission Contributive Citoyenne Genève
Maison des Associations
Rue des Savoises 15
1205 Genève

EDITO

Vous avez dit ... apolitique ?

Certaines remarques, critiques, nous reviennent, reprochant à la CCC Genève de faire de la politique... Nous pourrions certes répondre simplement que toute association par définition exerce une forme de politique, que l'humain est politique.

Mais par souci de clarté, la CCC Genève revendique comme le confirment ses statuts qu'elle est bien laïque et apolitique. Elle ne vise aucun pouvoir et contribue par son engagement aux débats citoyens. Ses éclairages, ses publications sont autant d'éléments pour encourager la participation active du plus grand nombre.

Si les prises de positions qu'elle adopte et diffuse pour les votations et élections incitent certain-e-s à voter et élire, comme cela semble bien être le cas, alors l'objectif est atteint.

Ce ne sont que des recommandations, libre à chacun-e de voter selon ses convictions, son propre jugement ... l'important est de voter !

Concluons en rappelant aux étrangers résidents en Suisse depuis 8 ans qu'ils ont le droit de vote communal.

En 2015 vous étiez 27% à participer.

Faites entendre votre voix, les élections de mars et avril sont les vôtres !

Positions de la CCC Genève 5 x OUI

Votations Cantonales du 9 février 2020

1) OUI à l'initiative « Davantage de logement abordables ». Cette initiative demande à la Confédération et aux Cantons de soutenir davantage l'offre de logements à loyer modérés. Elle impose que 10% des nouveaux logements construits dans l'ensemble du pays soit confiés à des maîtres d'ouvrage d'utilité publique, des coopératives. La crise persistante du logement en Suisse nous impose de voter Oui.

2) OUI à la modification du code pénal et militaire « Discrimination et incitation à la haine en raison de l'orientation sexuelle ». Bien que certains milieux pensent qu'il est inutile de modifier la loi actuelle, suffisante selon eux, nous pensons quant à nous que l'extension de la norme pénale contre le racisme est une garantie supplémentaire de protection des minorités.

3) OUI à la loi modifiant la loi générale sur les contributions publiques « Abolition de l'impôt sur les chiens ». Le Grand Conseil a supprimé cet impôt et quelques députés ont jugé utile de lancer un référendum. La majorité des détenteurs de chien ne sont pas fortunés. Le chien est un excellent compagnon en particulier pour les personnes âgées qui souvent vivent seules, il est facteur de socialisation et d'insertion sociale.

4) OUI à la loi modifiant les limites de zones sur le territoire de la commune de Meyrin. Après avoir pris connaissance des zones prévues pour le développement de notre canton, le CCC Genève a voté en faveur du oui car il est urgent de construire des logements à Genève.

5) OUI à la loi modifiant les limites de zones sur les territoires des communes de Meyrin et de Vernier. Ce sujet rejoint le précédent et la CCC Genève vous recommande de voter également oui.

Avenir de la grande mosquée de Genève

« La mosquée est remise aux musulmans de Suisse » titrait Le Matin Dimanche du 19 janvier 2020. C'est en effet par la presse que les musulmans genevois, pourtant les principaux concernés, ont appris cette heureuse nouvelle.

La décision de retrait de Ligue islamique mondiale saoudienne (LIM) s'inscrit dans un contexte plus global de politiques publiques de plus en plus restrictives dans le domaine religieux (en particulier vis-à-vis de l'Islam et des musulmans) et de la volonté de la LIM de se désengager du financement et de la gestion de plusieurs centres islamiques en Europe.

Bien que l'élan démocratique est à saluer : « *il est temps de confier la mosquée de Genève à un conseil d'administration suisse, représentatif, avec un président élu* » comme l'affirmait le secrétaire général de la LIM, M. Mohammad Abdulkarim Alissa dans Le Matin Dimanche ; les musulmans genevois s'interrogent sur les contours exacts que va prendre la remise en leurs mains de la mosquée.

D'une part, les musulmans genevois, et en particulier les jeunes, se réjouissent d'entrevoir la possibilité d'élire des dirigeants représentatifs de la communauté locale et de participer au bon fonctionnement de la plus grande mosquée de Suisse.

D'autre part, certaines inconnues mettent à mal ces aspirations. D'abord, le financement provenant de pays étrangers ne jetterait-il pas un doute sur la réelle indépendance de la gestion du futur lieu de culte ? Ensuite, l'implication des autorités genevoises, fût-elle sous forme de « bons offices », ne constituerait-elle pas une ingérence de la part de l'Etat dans les affaires religieuses (principe répété dans la Loi sur la laïcité de l'Etat il y a quelques mois seulement) ? Il ne fait pas de doute que certaines garanties devraient être données par l'un et l'autre de ces acteurs afin de permettre à la communauté locale de déterminer elle-même le fonctionnement de son lieu de culte.

Face à cet avenir incertain, la CCC Genève appelle les musulmans genevois à une concertation pour la construction d'une vision et d'un projet communs pour leur mosquée.

Il incombera ensuite aux autres acteurs de la transition de bien vouloir joindre le geste à la parole et entendre la voix de la communauté musulmane genevoise.

Un groupe de lecture, pour quoi faire ?

Il est vrai que les gens lisent de moins en moins. Les réseaux sociaux ont pris le dessus mais il est primordial de consacrer du temps à la lecture et ce malgré le nombre exponentiel d'ouvrages qui paraissent chaque année.

La CCC Genève a ouvert un groupe de lecture dont l'objectif est d'aborder et de partager chaque année 12 livres minutieusement sélectionnés.

Merci à Mirjeta Veseli pour cette contribution !

« **Le bébé philosophe** », Alison Gopnik, édité. Les Essais du Pommier !, Paris 2010.

Les enfants nous servent de leçons ! Dans son livre, Alison Gopnik expose en quoi les enfants et notamment les bébés ressemblent à de vrais scientifiques et en quoi ils sont des informateurs puissants sur le fonctionnement du monde physique et psychique de l'être humain. Ils développent ainsi des « théories » sur la manière dont les gens pensent, la manière dont fonctionnent l'amour, les règles et la moralité. Du fait de leurs capacités extraordinaires d'apprentissage et de leurs aptitudes à l'expérimentation, les enfants nous confrontent ainsi à la condition humaine, à la réalité du monde et au sens de la vie.

Dans une société où l'individu est submergé par une multitude d'informations et par de nombreux impératifs de la vie, nous oublions parfois notre devoir essentiel en tant qu'adultes : celui d'offrir à tous les enfants l'amour et l'attention dont ils ont besoin et ainsi leur donner un moment présent épanoui. Comme l'auteure le mentionne clairement dans son ouvrage, en tant qu'adultes, nous ne pouvons pas déterminer ce qui arrivera à nos enfants plus tard mais nous pouvons faire en sorte que nos enfants se souviennent d'événements heureux, de parents affectueux et faire en sorte qu'ils aient un passé heureux. Si les parents n'ont pas la possibilité d'offrir cela, alors nous avons une responsabilité collective que ces enfants aient un passé heureux.

Les enseignements de ce livre nous ramènent ainsi à l'impératif de conscience et au questionnement suivant : est-ce que nos propres enfants, les enfants dans notre foyer, dans notre quartier, dans nos écoles, dans notre canton, dans notre pays, dans notre monde sont réellement heureux et que faisons-nous et pouvons-nous faire concrètement pour que ces enfants se souviennent d'un passé joyeux ?

Au regard de ce que nous pouvons observer quotidiennement, c'est-à-dire les guerres, les conflits, les maltraitances, le « bafouement » des droits de l'enfant, les conditions instables et précaires des familles, la violence verbale et physique à l'école, pouvons-nous réellement affirmer que nous menons à bien cette responsabilité collective ? Il ne s'agit pas de juger les acteurs éducatifs mais il s'agit de rappeler cette responsabilité collective comme l'auteure le défend très bien. Il s'agit de faire prendre conscience à tous les individus, toutes les familles et toutes les autorités de la nécessité de se préoccuper du bien-être des autres, de leur offrir l'affection et l'aide si besoin en vue de permettre à nos enfants de développer une théorie de l'amour qui puissent servir leurs successeurs et l'humanité dans son ensemble.

Force est de constater que nous oublions facilement cette obligation morale car nous sommes prisonniers des impératifs d'une société individualiste où la production et l'efficacité sont les mots d'ordre. Il est ainsi fondamental de prendre du recul par rapport à ces logiques de profits et d'intérêts et d'œuvrer pour notre présent, pour celui de nos enfants, pour celui des enfants du monde. Comme l'auteure le souligne dans son ouvrage, les adultes sont absorbés par les projets de vie, par les buts qu'ils se sont fixés. Ainsi, ils deviennent moins conscients de ce qui les entoure, de certains événements ou personnes qui pourtant sont très cruciaux : ils négligent le mal qui peut être causé à eux-mêmes, à leurs enfants, à toute l'humanité. De la même manière, certaines politiques et administrations proposent des lois et règlements qui peuvent être dangereux pour le bien-être de l'humanité : « *certaines peuvent établir des règles qui servent leurs objectifs personnels et ceux de leur groupe au détriment du bien général. Le réflexe humain d'accepter et de suivre les règles signifie que les injustices qui s'appuient sur des règles se perpétuent facilement* » (Alison Gopnik, pp.275-276).

Selon l'auteure l'empathie serait un moteur beaucoup plus puissant que les arguments rationnels pour pouvoir changer les règles et transformer la société en une société plus juste et plus soucieuse du bien-être commun. Voyager et méditer donnent également la possibilité de remédier à ces dangers d'égoïsme et permettre de prendre conscience de la beauté et du sens de la vie, d'œuvrer pour l'épanouissement de soi, des enfants et de l'humanité...

Adhérez à la CCC Genève

Ensemble pour un monde meilleur

Info@cccgeneve.com

Merci de verser 20.-frs Iban CH94 0900 0000 1524 8381 2